

Date de l'autorisation : 27/11/2001

Cliquez sur un pictogramme pour aller directement à la rubrique le concernant.
Pour plus d'information sur les pictogrammes, consultez [l'aide](#).

Indications thérapeutiques

Vous trouverez les indications thérapeutiques de ce médicament dans le paragraphe 4.1 du RCP ou dans le paragraphe 1 de la notice. Ces documents sont disponibles [en cliquant ici](#)

Groupe(s) générique(s)

Ce médicament appartient au(x) groupe(s) générique(s) suivants :

- [TRAVOPROST 40 microgrammes/ml - TRAVATAN 40 microgrammes/ml, collyre en solution](#)

Composition en substances actives

- Collyre (Composition pour 1 ml de solution)
 - > travoprost 40 microgrammes

Présentations

> 1 flacon(s) polypropylène de 2,5 ml

Code CIP : 358 476-3 ou 34009 358 476 3 8

Déclaration de commercialisation : 04/01/2002

Cette présentation est [agrée aux collectivités](#)

En pharmacie de ville : Prix hors honoraire de dispensation : 5,56 € [Honoraire de dispensation](#) :

1,02 € Prix honoraire compris : 6,58 €

Taux de remboursement : 65%

> 1 flacon(s) polypropylène de 2,5 ml (distributeur parallèle : MEDIWIN LIMITED)

Code CIP : 495 028-2 ou 34009 495 028 2 0

Déclaration de commercialisation : 06/05/2011

Cette présentation n'est pas [agrée aux collectivités](#)

En pharmacie de ville : Prix hors honoraire de dispensation : 5,56 € [Honoraire de dispensation](#) : 1,02 € Prix honoraire compris : 6,58 €

Taux de remboursement : 65%

Service médical rendu (SMR)

Les libellés affichés ci-dessous ne sont que des résumés ou extraits issus des avis rendus par la Commission de la Transparence.

Seul l'avis complet de la Commission de la Transparence fait référence.

Cet avis est consultable à partir du lien "Avis du jj/mm/aaaa" ou encore sur demande auprès de la HAS ([plus d'informations dans l'aide](#)). Les avis et synthèses d'avis contiennent un paragraphe sur la place du médicament dans la stratégie thérapeutique.

Liste des avis de SMR rendus par la commission de la transparence pour TRAVATAN 40 microgrammes/mL, collyre en solution

Valeur du SMR	Avis	Motif de l'évaluation	Résumé de l'avis
Important	Avis du 24/01/2018	Renouvellement d'inscription (CT)	Le service médical rendu par cette spécialité reste important dans les indications de l'AMM.
Important	Avis du 24/01/2018	Renouvellement d'inscription (CT)	Le service médical rendu par cette spécialité reste important dans les indications de l'AMM.
Important	Avis du 24/01/2018	Renouvellement d'inscription (CT)	Le service médical rendu par cette spécialité reste important dans les indications de l'AMM.
Important	Avis du 24/01/2018	Renouvellement d'inscription (CT)	Le service médical rendu par cette spécialité reste important dans les indications de l'AMM.

Amélioration du service médical rendu (ASMR)

Les libellés affichés ci-dessous ne sont que des résumés ou extraits issus des avis rendus par la Commission de la Transparence.

Seul l'avis complet de la Commission de la Transparence fait référence.

Cet avis est consultable à partir du lien "Avis du jj/mm/aaaa" ou encore sur demande auprès de la HAS ([plus d'informations dans l'aide](#)). Les avis et synthèses d'avis contiennent un paragraphe sur la place du médicament dans la stratégie thérapeutique.

Liste des avis d'ASMR rendus par la commission de la transparence pour TRAVATAN 40 microgrammes/mL, collyre en solution

Valeur de l'ASMR	Avis	Motif de l'évaluation	Résumé de l'avis
V (Inexistant)	Avis du 05/10/2016	Extension d'indication	Compte tenu des données disponibles limitées à la démonstration de non infériorité du travoprost par rapport au timolol après 12 semaines de traitement sur la réduction de la pression intraoculaire chez l'enfant, la Commission considère que TRAVATAN (travoprost) n'apporte pas d'amélioration du service médical rendu (ASMR V) dans la stratégie thérapeutique de prise en charge des patients pédiatriques ayant une pression intraoculaire élevée et souffrant de glaucome pédiatrique qui comprend la chirurgie et les collyres anti glaucomateux (latanoprost, timolol, dorzolamide et brinzolamide).
V (Inexistant)	Avis du 05/10/2016	Extension d'indication	Compte tenu des données disponibles limitées à la démonstration de non infériorité du travoprost par rapport au timolol après 12 semaines de traitement sur la réduction de la pression intraoculaire chez l'enfant, la Commission considère que TRAVATAN (travoprost) n'apporte pas d'amélioration du service médical rendu (ASMR V) dans la stratégie thérapeutique de prise en charge des patients pédiatriques ayant une pression intraoculaire élevée et souffrant de glaucome pédiatrique qui comprend la chirurgie et les collyres anti glaucomateux (latanoprost, timolol, dorzolamide et brinzolamide).
V (Inexistant)	Avis du 05/10/2016	Extension d'indication	Compte tenu des données disponibles limitées à la démonstration de non infériorité du travoprost par rapport au timolol après 12 semaines de traitement sur la réduction de la pression intraoculaire chez l'enfant, la Commission considère que TRAVATAN (travoprost) n'apporte pas d'amélioration du service médical rendu (ASMR V) dans la stratégie thérapeutique de prise en charge des patients pédiatriques ayant une pression intraoculaire élevée et souffrant de glaucome pédiatrique qui comprend la chirurgie et les collyres anti glaucomateux (latanoprost, timolol, dorzolamide et brinzolamide).
V (Inexistant)	Avis du 05/10/2016	Extension d'indication	Compte tenu des données disponibles limitées à la démonstration de non infériorité du travoprost par rapport au timolol après 12 semaines de traitement sur la réduction de la pression intraoculaire chez l'enfant, la Commission considère que TRAVATAN (travoprost) n'apporte pas d'amélioration du service médical rendu (ASMR V) dans la stratégie thérapeutique de prise en charge des patients pédiatriques ayant une pression intraoculaire élevée et souffrant de glaucome pédiatrique qui comprend la chirurgie et les collyres anti glaucomateux (latanoprost, timolol, dorzolamide et brinzolamide).

[Autres informations \(cliquer pour afficher\)](#)

- Titulaire de l'autorisation : NOVARTIS EUROPHARM LIMITED

- Conditions de prescription et de délivrance :
 - [liste I](#)
- Statut de l'autorisation : Valide
- Type de procédure : Procédure centralisée
- Code CIS : 6 067 080 6